



Montgeron  
Porte de la vallée de l'Yerres

Montgeron Environnement a choisi pour fêter ses 30 ans de vous proposer une balade au bord de l'Yerres, un des joyaux du patrimoine de notre commune.

En 2017 nous célébrons :

- Les 25 ans du classement des rives de l'Yerres (prairie de Chalandray, île des Prévosts) au titre de la loi de 1930 sur les paysages
- Les 20ans de la création liaison verte par le SIARV (actuel SYAGE)
- Les 10 ans du classement de la vallée de l'Yerres au titre de la loi de 1930 sur les paysages

Si la protection et les aménagements de notre belle vallée ont beaucoup progressé ces 25 dernières années, si l'environnement et le cadre de vie sont devenus un enjeu de société et un enjeu local majeur, la croissance démographique et l'urbanisation continuent d'exercer une pression qui nécessite notre constante vigilance.

Cette brochure a été réalisée avec :

- l'aimable contribution des membres La Société d'Histoire Locale de Montgeron (SHLM) et la mise à disposition de son riche fonds documentaire
- l'obligeance des équipes du SYAGE et la documentation mise à disposition sur son site, [www.syage.org](http://www.syage.org)
- le concours de Monsieur Nicolas Dupont-Aignan, député de notre circonscription, et de la société SUEZ Eau France.

Les membres du Bureau leur adressent leurs sincères remerciements.

**D**e nombreux peintres ont été attirés par la vallée de l'Yerres en raison de son charme et de la proximité de Paris.

**Le chemin de fer qu'ils utilisaient dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle a été par la suite ensuite emprunté par les touristes. Vers 1920 la ville de Montgeron avait pour projet le classement en « station climatique » ...**



**La gare de Montgeron** n'est d'abord, au XIX<sup>e</sup> siècle, qu'une "baraque de planches", sur le réseau PLM (Paris, Lyon, Méditerranée), on disait alors l'embarcadère (ou

## UNE GARE DANS LA VALLÉE

débarcadère ou station). La ligne a été inaugurée en 1849, à Brunoy, par le Prince-Président Louis-Napoléon Bonaparte. Des lignes d'omnibus (hippomobiles) permettent alors de rejoindre Crosne et Yerres.



La gare est construite en dur en 1898 selon les plans de l'architecte François-Alexis Cendrier. Elle a été classée par le PLU en 2016 bâtiment remarquable.

Située en bas du coteau, sur la rive gauche à moins de 300m de la rivière, c'est aujourd'hui encore en gare de Montgeron-Crosne, que descend le promeneur parisien qui souhaite rejoindre en quelques minutes

la liaison verte le long des rives de l'Yerres, rue Jean Jaurès à Montgeron.



En 1925 la gare était à 15 minutes de Paris !...

Vers l'aval, au nord, il atteindra rapidement, côté Montgeron, la prairie de Chalandray, le centre équestre, le Moulin de Senlis, puis les sites classés ou inscrits de Sainte Thérèse / Carmel (château de Rottembourg) et le Moustier ; côté Crosne, l'île des Prévosts, sanctuaire de biodiversité, le parc du Moulin, espace naturel récemment reconquis, l'Eglise Notre-Dame du 12<sup>e</sup> siècle et 13<sup>e</sup> siècle, la Ferme dite de la Seigneurie ou de Seignelay, le moulin Périssin.



Vers l'amont, au sud, ce sont près de 40 km de cheminements le long des berges de l'Yerres et du Réveillon, de site naturel, de trésors archéologiques et architecturaux.

## LES ARTISTES DE LA VALLÉE

Les peintres ont été attirés par la vallée de l'Yerres et deux grands collectionneurs et mécènes y ont beaucoup contribué : Ernest Hoschedé dans sa propriété du château de Rottembourg à Montgeron et Gustave Caillebotte dans la propriété éponyme à Yerres.



Alfred Sisley Le jardin de M. Hoschedé  
(Musée Pouchkine, Moscou)

Parmi les artistes célèbres qui ont résidé à Montgeron, citons :

Édouard et Suzanne Manet sont les premiers à venir en 1876 à Montgeron. Manet croque dans l'immense jardin « Ernest et sa fille Marthe » ou encore le « Garçon dans les fleurs » un fils Hoschedé.

Alfred Sisley, la même année, peint dans le jardin.

Claude Monet réalisa plusieurs toiles lors de ses séjours en 1876 et 1877 dont L'Yerres à Montgeron, Les Dindons conservé au Musée d'Orsay de Paris, Coin de jardin



Claude Monet L'arrivée à Montgeron  
(Etats Unis collection particulière)

à Montgeron et Étang à Montgeron tous deux conservés au Musée de l'Ermitage de Saint -Petersbourg, L'arrivée à Montgeron.



Jules Michelin L'île Amère à Montgeron  
(musée Robert Dubois-Corneau-Brunoy)

Jules Michelin (1817-1870), aquafortiste, père d'André et Edouard, fondateurs de la marque Michelin, laissera des gravures représentant Montgeron.

Charles Durand (1837-1917), célèbre portraitiste, surnommé Carolus-Duran, montre son parc du Moustier.



Paul Flandrin La vallée de l'Yerres à Brunoy  
(Musée Fabre, Montpellier)

Paul Flandrin, peintre et dessinateur, qui a beaucoup et longuement résidé à Montgeron s'est intéressé à la forêt, au bourg, et à la vallée.

Martial Caillebotte (frère du peintre Gustave) photographie la propriété à Montgeron de son beau-père Camille Minoret, ainsi que ponts, locomotives et voie ferrée tout proches (Le pont de Chalandray)

Adrien Demont-Breton, nous laisse des toiles sur sa propriété de Chalandray, et est séduit par le romantisme des parcs abandonnés.

Le belge Guillaume Van Strydonck, post-impressionniste apporte une vision personnelle des prés et des cabanons du fond de la vallée.

On ne peut ici citer tous les artistes de la vallée. Certains y ont laissé une forte empreinte.

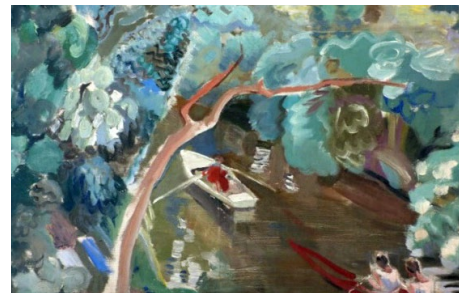


Claude Monet, coin de jardin à Montgeron, dit aussi Les dahlias  
(Musée de l'Ermitage Saint Pétersbourg)

Gustave Caillebotte, mécène et lui-même artiste peint la propriété familiale des bords de la rivière. Cette propriété magnifiquement sauvegardée est aujourd'hui un des plus beaux patrimoines de la vallée.

Jean Baptiste Corot a brossé plusieurs tableaux lors de son séjour à Brunoy

Jean Dubuffet qui résidait à Périgny au bord de l'Yerres y a élevé l'une de ses plus grandes œuvres, La closerie Falbala, tout près de la rivière, à Périgny-sur-Yerres.



Marie Thérèse Lanoa Bords de l'Yerres (collection particulière)

Enfin, Marie Thérèse Lanoa (1887-1967) a peint de somptueux tableaux de la rivière, et l'environnement de sa maison à Crosne au bord de l'Yerres.

## LES COTEAUX, DES PAYSAGES À PROTÉGER

LYerres coule entre 2 coteaux assez pentus, très arborés, qui offrent, grâce au tissu pavillonnaire ancien prépondérant, de très belles perspectives, que l'on soit au fond de la vallée ou au sommet des coteaux. Depuis la liaison verte, en plaine de Chalandray, c'est ce coteau de Montgeron qui forme la toile de fond du paysage. Le coteau est composé de niveaux sédimentaires variés (meulière, calcaire, marnes



Coteau de Montgeron vu de la liaison verte

et argiles) et des sols mêlés, très pentus, riche de sources, parcouru par des rus (de la Débouche, de la Navette...). Bien orienté vers l'est la vigne et les arbres fruitiers, ont prospéré jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. De grands

domaines s'y sont installés, puis des quartiers résidentiels dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les arbres nombreux surplombent cet habitat de faible hauteur, le coteau conserve ainsi globalement une dominante végétale malgré l'urbanisation.

Sous la pression de la crise du logement d'après-guerre, quelques immeubles ont été érigés. La hauteur de certains bâtiments vient rompre l'harmonie du paysage. A signaler aussi, le mat de 32m que la SNCF a planté à la gare en (2014), tel une monstrueuse cheminée d'usine, sans la moindre considération pour l'environnement. L'harmonie du coteau de Crosne est mieux préservée. Les arbres parviennent à masquer les constructions basses pour la plupart.

La vallée est un ensemble complexe appelé bassin-versant qui comprend le fond de vallée et ses coteaux, la rivière et ses affluents. L'ensemble des eaux qui tombent dans cet espace convergent vers un même point de sortie (exutoire).

Outre la beauté du paysage, les coteaux jouent un rôle majeur pour :

-la gestion des eaux de pluie et de ruissellement : les espaces de pleine terre sont le moyen le plus simple et le moins coûteux pour permettre l'infiltration à la parcelle, réduisant ainsi l'impact des inondations.

-la continuité écologique entre zones naturelles et en particulier à Montgeron entre la prairie de Chalandray et la forêt de Sénart.



Coteau de Crosne vu de la rue du général Leclerc

**La préservation paysagère et fonctionnelle du coteau dépend d'une politique urbanistique locale, adaptée à l'échelle de la vallée, capable de résister aux pressions immobilières. Elle repose sur notre vigilance collective.**

## LES PRAIRIES DE MONTGERON ET DE CHALANDRAY

La plaine de Chalandray et l'Île Prévosts ont été classées dès 1982 au titre de la loi de 1930 sur la protection des paysages et leur intérêt écologique.



Elles sont les derniers vestiges du passé pastoral et sont environnées de paysages alluviaux typiques. Elles ont échappé au développement massif du tissu urbain en bordure de l'Yerres, conséquence heureuse de leur inondabilité.

Autrefois ruban de prairies naturelles et de prés fauchés, irrigués par de multiples fossés humides, la prairie de Chalandray accueille aujourd'hui un centre équestre, et

l'île des Prévosts un sanctuaire de biodiversité. Trois ruisseaux irriguent la Plaine. Le ruisseau de la Débouche, est canalisé en majeure partie sous l'actuelle rue du Général Leclerc.



Le Ru de Chalandray

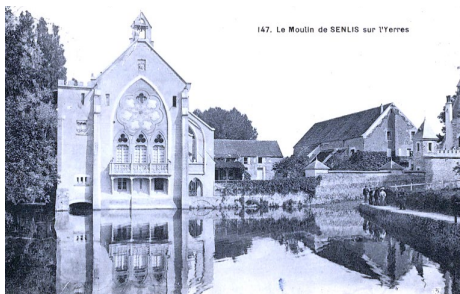
Le ruisseau de Chalandray, appelé également ru de Concy, situé entre les limites communales de Yerres et de Montgeron, prend sa source dans la forêt de Sénart au niveau du bois dit «Robinot» (carte de Bourgault et Matis de 1708). A cette époque, il était bordé par des vignes et quelques arbres au niveau de la ferme de Concy. Il se jette dans l'Yerres au début du platelage.

Le fossé Crève-Cœur se jette dans l'Yerres près du barrage nord de Chalandray.



## LE MOULIN DE SENLIS, QUEL AVENIR ?

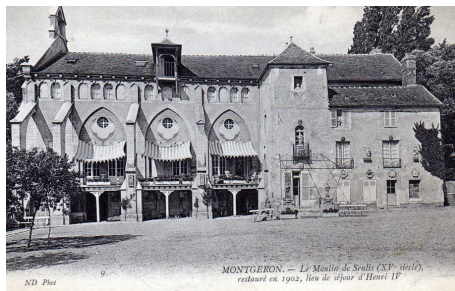
Le moulin à eau fut érigé sur les bords de l'Yerres, à la faveur d'un bras de la rivière (le bras Bordier) à partir 1456 par Charles de Budé, seigneur d'Yerres.



Cela en fait le plus vieux moulin du secteur. Au cœur de la vallée classée, le Moulin de Senlis fait le lien entre un passé utilitaire de moulin à grain et la villégiature.

Transformé en un édifice pseudo-médiéval, qui tient de la cathédrale et du château-fort, au début du XIX<sup>e</sup> siècle par ses propriétaires, une famille parisienne du nom de Esnault-Pelterie, il présente des éléments architecturaux caractéristiques du lieu, comme le porche d'entrée typique

formé d'un arc brisé, avec des blasons et des sculptures d'anges et de chimères, ou encore la tour attenante au toit pointu. Façades, toitures, arcatures, arc brisé du porche d'entrée, pavillon d'entrée, lucarne roue du moulin, mur crénelé, tourelle, lanternon, sculptures décoratives et cadre général de la cour sont à sauvegarder.



Il est un étonnant témoin architectural de cette période d'entre 1870 et 1914 ; il a reçu comme pensionnaires de nombreux artistes, des poètes comme François Coppée, des musiciens comme Giacomo Puccini, des affichistes comme Leonetto Capriello, des comédiens.

À la suite de la Révolution d'octobre 1917, des Russes Blancs achètent le Moulin de Senlis, afin d'en faire un orphelinat. Ils construisent la petite chapelle située dans les dépendances du bâtiment principal vouée au culte de Saint Séraphin de Sarov.

Cette propriété est très dégradée mais aussi très convoitée. La zone très inondable rend sa destination complexe. Il faudra beaucoup de temps et d'argent pour rendre aux bâtiments leur lustre passé.

En novembre 2016, la commission régionale du patrimoine et des sites a émis un avis favorable à l'inscription du site au titre des monuments historiques.

**Le premier objectif est maintenant que la communauté d'agglomération du Val d'Yerres Val de Seine acquiert l'ensemble afin de sauvegarder le site. Le lieu est propice au développement d'activités dans le domaine de l'art, de l'environnement et du tourisme. L'accueil d'artistes vivants renouerait avec le passé du moulin et de la vallée.**



## UNE FAUNE ET FLORE TRÈS DIVERSIFIÉE

La vallée de l'Yerres héberge une faune diversifiée: oiseaux, mammifères, reptiles, amphibiens, insectes, mollusques, libellules...

**Des oiseaux sédentaires ou migrateurs:** pic noir, mésange bleue, mouette rieuse, martin-pêcheur, poule d'eau, pic vert, sittaule torchepot, oie cendrée, la bergeronnette, fauvette des jardins, héron cendré, canard colvert...



**Des mammifères :** ragondin et rat musqué, renard, taupe, écureuil, pipistrelle commune, hérisson d'Europe, écureuil roux...

**Des batraciens :** grenouille verte, grenouille agile, grenouille rousse, crapaud commun, triton commun...

**Des reptiles :** couleuvre à collier, orvet fragile...



**Des libellules :** libellule déprimée, libellule aeschne bleue, grande aeschne, libellule fauve, naïade aux yeux bleus, calopteryx vierge...

**Des papillons de jour :** demi-deuil ou paon du jour, vulcain, souci, aurore...

**Des orthoptères :** sauterelle verte, grillon des champs, mante religieuse...

**Des poissons :** brochet, gardon, tanche, chevenne, goujon, épinoche, vairon, rotengle, bouvière, perche fluviatile, anguille, chabot...

**Des plantes aquatiques et des essences forestières.** Plus de 230 espèces ont ainsi été dénombrées dans la vallée, soit 15 à 20 % de la flore d'Île-de-France, nénuphar jaune, renouée amphibie, renouée douce, cératophyllées, carex myriophylles, aubépine épineuse, iris jaune, grande naïade, saule blanc, aulne glutineux, frêne commun, jonc des tonneliers, peuplier blanc...



## UNE CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DE L'YERRES À LA FORÊT DE SÉNART

**E**ntre les sous trames vertes et bleues de la forêt de Sénart, de l'Yerres et de la plaine de Chalandray, il existe des corridors écologiques qui permettent aux espèces floristiques et faunistiques locales de circuler à travers le tissu urbain.

Ce maillage fonctionne par diffusion davantage que selon un schéma linéaire bien identifié. Grâce aux jardins, parcs, passages et venelles, le centre-ville à Montgeron permet une grande porosité écologique entre la rivière et la forêt de Sénart. (trame de type mosaïque et pas japonais).

De nombreuses espèces franchissent les 2 coupures principales que sont la ligne de chemin de fer et l'avenue de la République, artère principale du centre-ville.

Cette porosité doit être préservée et améliorée à l'occasion des aménagements de rues et constructions nouvelles.

La végétation (petites bandes herbacées) peut assez aisément reconquérir à moindre frais des espaces aujourd'hui minéraux

(bande pleine terre le long des murs, clôtures adaptées), notamment au droit des ruelles, des jardins, ou passages. Cela participe de la biodiversité et de la valorisation des paysages.

**Entretien ce maillage qui imprègne le tissu urbain permettra de préserver et restaurer les continuités écologiques. Les projets d'aménagement de l'avenue principale et les nouveaux ensembles immobiliers en bordure de cette avenue**

**doivent :**

**-Prendre en compte l'existence des corridors écologiques dans la configuration des nouvelles constructions**

**-Veiller à ce que les corridors ainsi préservés ou restaurés soient en correspondance de part et d'autre de l'avenue afin de pérenniser la libre circulation des espèces.**



Continuité écologique entre rivière et forêt par les parcs et jardins

## LA LIAISON VERTE EN PLAINE DE CHALANDRAY, BIENTÔT ACHEVÉE

La rivière prend sa source en Seine-et-Marne, au nord du hameau de Courbon, sur la commune de Guérard et parcourt près de 100km avant de se jeter dans la Seine à Villeneuve-Saint-Georges. A Montgeron, une grande partie de la plaine alluviale a été préservée de l'urbanisation parce qu'elle est soumise au risque d'inondation.

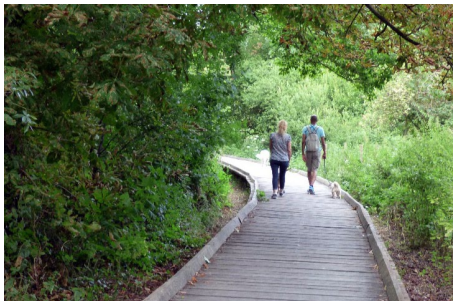
La vallée recèle un patrimoine naturel et historique riche et constitue un réservoir de biodiversité rare en secteur urbain. Le principe de l'aménagement par le SIARV des bords de l'Yerres et du Réveillon date de 1997.

La Liaison Verte qui chemine au travers de 14 communes le long des berges de l'Yerres et du Réveillon, avec une succession de chemins, passerelles et platelages permet de découvrir ce patrimoine.

Le cheminement vers le Moulin de Senlis et le parc du Moulin sera achevé cette année et terminera l'aménagement en plaine de Chalandray. Il bordera l'Yerres entre la

rue de Concy à Montgeron et l'île des Prévoists à Crosne.

Une plateforme d'observation panoramique permettra dès cet été 2017 d'observer le site naturel de l'île des Prévoists sans perturber faune et flore.



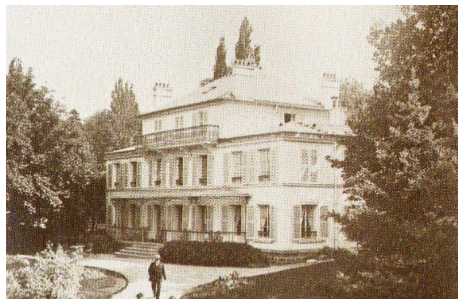
Platelage entre Montgeron et Yerres



## LES GRANDS DOMAINES SUR LE COTEAU

Réservant des vues sur la vallée et le Mont-Griffon, les grands domaines aristocratiques et bourgeois, se sont installés sur le coteau de Montgeron au détriment de la vigne.

Ils formaient un ensemble continu : Ermitage, Michelin, Le Moustier, Sainte-Thérèse, Rottembourg, Chalandray, Lelong, Minoret, Demont-Breton, Flourens,... puis des quartiers résidentiels ont été construits : Blaignerie, Sellier, Parc du château de Chalandray,...



Villa belle Fontaine, propriété Minoret, la villa  
(photo Martial Caillebotte)

### Les domaines aujourd'hui disparus

Parmi eux, on peut citer la très belle propriété Minoret remplacée dans les années 1960 par les HLM de la gare, la propriété Goussard a qui a laissé place à l'ensemble immobilier de la Saussaie avec sa tour de 9 étages, la villa de Virginie et Adrien Demont Breton, bien d'autres encore ...



Villa belle Fontaine, propriété Minoret, la serre  
(photo Martial Caillebotte)

La résidence du Parc des Cascades fut élevée à la place de la villa du célèbre physiologiste Flourens.

Les résidents bénéficient encore d'un cadre paysager agréable qui a été classé espace vert protégé (EVP) au PLU en 2016 .



la propriété Goussard



la villa du physiologiste Flourens

## Quelques domaines ont échappé à la pression immobilière de l'après-guerre

Le château de Chalandray, qui abrite aujourd'hui l'école de musique, a perdu son parc et sa pièce d'eau mais reste une belle demeure.



73. MONTGERON — Château de Chalandray et la pièce d'eau  
Édit. Vierge papeterie, Montgeron

La propriété du Moustier, est la seule inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques (ISMH).

Un ensemble riverain de celle-ci, constitué des domaines de Sainte-Thérèse et Rot-

tembourg (Le Carmel), de la ruelle des Prés Montagne Crève-Cœur qui les sépare et conduit à la rive de l'Yerres, est classé «site pittoresque» depuis 1982.



Château de Rottembourg (Le Carmel)

Ces deux propriétés constituent des «témoins» par leur caractère original de ce qu'était autrefois la vallée, avec de très beaux arbres, isolés ou groupés, de petites allées et bosquets, agrémentés d'éléments minéraux desquels se dégage une atmosphère romantique.

La propriété du «Carmel», accessible par une longue et belle allée de tilleuls, pré-

sente un tapis enherbé qui s'étend devant le château et descend jusqu'à la voie ferrée. Cet espace totalement ouvert s'intercale entre deux bandes de boisement relativement denses et larges qui isolent la propriété du tissu urbain environnant.



Château des Prés avec son fronton

**Malgré le classement, l'avenir de ces sites n'est pas assuré du fait de la pression immobilière et du manque de moyens financiers.**

# INONDATIONS, VIVRE AVEC LA RIVIÈRE

Connaître le risque d'inondation, en avoir conscience, le prévenir en s'adaptant en conséquence, et entretenir la mémoire des catastrophes passées restent les moyens les plus sûrs d'y faire face.



L'Yerres a connu et connaîtra des crues très importantes : sans être exhaustif on peut citer 1780, 1853, 1876, 1881, 1910, 1924, 1944, 1954, 1955, 1954, 1959, 1978, 1980, 1982, 1984, 1999, 2008, juin 2016. 1780 a été qualifiée de « catastrophe », en 1910, les submersions ont été particulièrement longues du fait du contrôle aval exercé par les très hauts niveaux de la Seine. 1978 fut supérieure à 1910 et sert aujourd'hui de

référence pour délimiter le périmètre de risque.

Une crue comme celle de l'Yerres de 1978 ou celle de la Seine de 1910, peut se reproduire demain, dans 10 ou 100 ans.



Pourtant, au XX<sup>e</sup> siècle, la plaine d'expansion de crue a subi une urbanisation rapide et l'accumulation de remblais qui s'opposent au libre étalement des eaux.

La reconquête est possible rapidement dans les secteurs non urbanisés comme les parkings Foch installés sur 55 000m<sup>3</sup> de remblais et en zone urbanisée, le développement des espaces de pleine terre qui permettent l'infiltration des eaux à la parcelle.



Plaine de Chalandray, inondations juin 2016

## Faire face c'est

- apprendre à vivre avec la rivière en suivant les orientations du SDAGE (cadre général) et du SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux)
- préserver et reconquérir les zones naturelles d'expansion des crues et les zones humides
- s'engager dans une urbanisation respectueuse et responsable pour toute la plaine de Chalandray et les coteaux (bassin versant), et donc renoncer à la densification dans ces secteurs.

## UNE VALLÉE CLASSÉE, QUI RESTE MENACÉE

C'est par le décret du 23 décembre 2006 que l'ensemble de 650 hectares formé par la vallée de l'Yerres aval et ses abords entre Villeneuve-Saint-Georges et Varennes-Jarcy (sur le territoire des 11 communes) fut classé site pittoresque. Le classement consacrait la volonté d'une démarche de protection globale de la vallée de l'Yerres. A Montgeron, cela correspond à la partie la plus inondable et qui a échappé à l'urbanisation.

Dans le milieu majoritairement urbain qui l'enserme, le site se développe autour d'un long ruban d'eau verdoyant protégé souvent par des frondaisons boisées, et s'ouvre sur des espaces encore non bâtis. Il s'agit de



prairies, témoins des territoires d'expansion des crues, de parcs et d'espaces récréatifs ou laissés en friches et de vues sur les coteaux.

Son intérêt paysager et sa belle qualité de bord de rivière sont renforcés par la présence d'un important patrimoine lié à l'usage de l'eau et à l'occupation de cette vallée à travers les âges.

Seulement une petite partie de la vallée est protégée par le classement national. Ainsi, à Montgeron, le cas des vastes parkings Foch, immenses plateaux de remblais et d'asphalte imperméable au milieu de l'espace naturel, mérite une étude d'impact environnemental.



**La préservation des paysages du fond de vallée et des coteaux, qui forment un écrin à la rivière, repose uniquement sur les règles d'urbanisme adoptées localement pour assurer une continuité de protection.**

**Diverses dispositions permettent cette protection : zonage des PLU qui fixe hauteur, densité des constructions, l'instauration de secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL)...**

**Préserver le classement mais aussi l'étendre est la mission des associations environnementales.**



Montgeron Environnement  
 Association loi de 1901  
 Siège : 95, rue Aristide Briand 91230 Montgeron  
 Boutique «Feuilles-thé», 21 avenue de la République 91230 Montgeron

<http://www.montgeron-environnement.fr/>  
[montgeronenvironnement@gmail.com](mailto:montgeronenvironnement@gmail.com)

Brochure éditée en septembre 2017  
 Impression : Rapid-flyer